

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2024-0133 Séance du Conseil : 05 AVRIL 2024
COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN-MARC SERVAT DÉMISSIONNAIRE COMMUNE DE VILLELONGUE-DELS-MONTS	

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 5 avril à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 29 mars 2024, à la Salle Albères – Siège Communautaire 3 Impasse de Charlemagne à Argelès-sur-Mer (66700), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Isabelle MORESCHI, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Guy ESCLOPE, Maria CABRERA, Patrice AYBAR, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Christian GRAU, Annie LAMARQUE, Fabrice WATTIER, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëticia COPPEE, Hervé VIGNERY, Raymond PLA, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Yves BLIN, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Didier CHOPLIN, Yves PORTEIX, Yvette PERIOT, Christian NIFOSI.

Étaient représentés :

Aimé ALBERTY donne procuration à Antoine CASANOVAS, Georges GUARDIA donne procuration à Maria CABRERA, Marie ARIZA donne procuration à Christian GRAU, Guy LLOBET donne procuration à Annie LAMARQUE, Huguette PONS donne procuration à Hervé VIGNERY, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, José BELTRA donne procuration à Yves BLIN, Francis BERTHELIER donne procuration à Nathalie REGOND PLANAS, Frédérique MARESCASSIER donne procuration à Yves PORTEIX, Sylvie VILA donne procuration à Christian NIFOSI.

Était absent :

Marie-Clémentine HERRE, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Annie PEZIN, Marcel DESCOSY

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 43

Nombre de procurations : 10

Secrétaire de Séance :

Gilbert CRITELLI

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240405-DL2024-0133-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024
1/3

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1,

Considérant qu'au regard des articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1, la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus »,

Par délibération n°DL2020-0169 du 31 juillet 2020, le Conseil communautaire a procédé, par vote, à la désignation des élus représentant la Communauté de communes au sein de la commission développement durable et transition écologique. Ainsi, 1 conseiller communautaire et 1 conseiller municipal par commune avaient été désignés.

Par délibérations n°DL2021-0169 du 19 juillet 2021, n°DL2022-0181 du 17 octobre 2022, n°DL2022-0209 du 25 novembre 2022 et n°DL2024-0030 du 11 mars 2024, des modifications ont été apportées sur cette liste.

Suite à la démission de Monsieur Jean-Marc SERVAT, son siège de conseiller municipal désigné au sein de la commission Développement Durable et Transition Ecologique par délibération n°DL2022-0209 du 25 novembre 2022, est désormais vacant .

Sur proposition de la commune de Villelongue-dels-Monts, en date du 21 mars 2024, Monsieur Louis-Pierre SCHWEER-CASES, pourrait être nommé en lieu et place de Monsieur Jean-Marc SERVAT au sein de cette commission.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à désigner un nouveau conseiller municipal, pour la commune de Villelongue-dels-Monts, au sein de la commission Développement Durable et Transition Ecologique.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation de M. Louis-Pierre SCHWEER-CASES en qualité de conseiller municipal pour la commune de Villelongue-dels-Monts, chargé de siéger au sein de la commission développement durable et transition écologique,

Arrête ainsi, la liste des conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission développement durable et transition écologique.

COMMUNES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL
ARGELES-SUR-MER	Antoine CASANOVAS	Stéphane PINEDA
BAGES	Marie CABRERA	Nelly MARTINEAU
BANYULS-SUR-MER	Guy VINOT	Didier BURGKAM
CERBERE	Christian GRAU	Boris IGONET
COLLIOURE	Annie LAMARQUE	Françoise PY-SOUGNE
ELNE	Annie PEZIN	Anabelle ARANDA
LAROQUE DES ALBERES	Christian NAUTE	Serge NAVARRO
MONTESQUIEU DES ALBERES	Hervé VIGNERY	Jean-Louis CATALA
ORTAFFA	Raymond PLA	Michel BARCELO
PALAU DEL VIDRE	Bruno GALAN	Faustine DESCHAMPS
PORT VENDRES	Patricia HECQUET	Eric MARIA
SAINT ANDRE	Samuel MOLI	Corinne GAILLOT
SAINT GENIS DES FONTAINES	Nathalie REGOND PLANAS	Françoise BEY-BELOT
SOREDE	Frédérique MARESCASSIER	Benjamin CRISTINI
VILLELONGUE DELS MONTS	Christian NIFOSI	Louis-Pierre SCHWEER-CASES

Résultat du vote :

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 08/04/2024

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA



**La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans
un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.**